

# **PROCÈS-VERBAL de la 9<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup tenue en mode hybride le 28 mars 2023 à 19 h 30.**

*Cette réunion fut présidée par monsieur Christian Pelletier, président du conseil d'administration.*

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est ouverte à 19 h 30.

### **1.1 MOT DE BIENVENUE**

Le président du conseil d'administration, monsieur Christian Pelletier, agit comme président d'assemblée. Ce dernier souhaite la bienvenue aux personnes participantes. Il présente ensuite les gens qui l'assisteront afin que l'assemblée se déroule bien et dans le respect des encadrements. Il s'agit de monsieur André Morin, vice-président du conseil d'administration, de madame Andréanne Moreau, secrétaire au conseil d'administration, de madame Line St-Pierre, présidente du comité Mise en candidature et de monsieur Serge Ferrand, directeur général de la Caisse.

Monsieur Pelletier mentionne que l'assemblée se tient en mode hybride. Cette formule implique que seuls les membres en salle pourront voter en direct sur certains sujets. La votation en différé sera toutefois accessible à tous les membres de plein droit au cours des quatre jours suivant l'assemblée.

### **1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS**

Une capsule vidéo introductive de monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, est présentée.

## **2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

### **2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA**

Le président invite madame Andréanne Moreau à présenter les modalités qui faciliteront le bon déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions. La secrétaire procède à la lecture de ces règles.

Madame Moreau rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours et qui est présent en salle pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct.

### **2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES**

Dans le cadre de cette assemblée en mode hybride, comme il y aura de la votation en direct, le président fait savoir que deux scrutateurs doivent être nommés pour recueillir le résultat des votes. Ce dernier recommande de nommer mesdames Lorraine Thériault et Josée Lapointe, étant donné qu'elles ont été préalablement familiarisées avec le processus de votation. La résolution suivante est ensuite adoptée :

#### **Résolution**

Il est proposé par madame (*retiré*), appuyé par monsieur (*retiré*) et résolu de nommer mesdames Lorraine Thériault et Josée Lapointe comme scrutatrices.

### **2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Christian Pelletier invite madame Andréanne Moreau à faire la lecture de l'ordre du jour. La résolution suivante est ensuite adoptée :

### **Résolution**

Il est proposé par madame (*retiré*), appuyé par madame (*retiré*) et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

#### 2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 29 MARS 2022

Monsieur Christian Pelletier mentionne que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022 a été déposé sur le site Internet de la Caisse, au même moment que l'avis de convocation. Étant donné que les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, le président demande une proposition pour l'adoption de ce procès-verbal. La résolution suivante est ensuite adoptée :

### **Résolution**

Il est proposé par monsieur (*retiré*), appuyé par madame (*retiré*) et résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2022 de la Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup soit adopté.

## **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022**

### 3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de livrer le rapport du conseil d'administration, monsieur Christian Pelletier présente tous les membres du conseil d'administration.

Le président présente ensuite la revue des principales réalisations de la Caisse pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2022. En résumé, il aborde les thèmes suivants :

- Le rôle de Desjardins en tant que leader socioéconomique de taille;
- Une caisse engagée et solidaire;
- Les solutions numériques innovantes;
- L'accent mis sur la jeunesse;
- Les efforts soutenus à l'égard du développement durable.

### 3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Monsieur Christian Pelletier invite monsieur André Morin, président du comité Audit et Déontologie, à présenter le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année. Monsieur Morin confirme ce qui suit :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

### 3.3 RAPPORT FINANCIER

En préambule à la présentation du rapport financier, il y a diffusion d'une capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins.

Par la suite, monsieur Serge Ferrand, directeur général, est invité à prendre la parole. Ce dernier présente le rapport financier de la Caisse au 31 décembre 2022.

Le président invite ensuite les membres à poser des questions ou à émettre des commentaires concernant ce rapport financier.

Monsieur (retiré)

Monsieur (retiré) observe que le rapport financier n'est pas disponible sur les tables. Il demande si c'est un moyen de réduire les dépenses ou si c'est par crainte de dévoiler les résultats financiers.

Monsieur Christian Pelletier mentionne que depuis quelques années, tous les documents sont disponibles à l'avance sur le site Internet de la Caisse, pour consultation préalable et par souci environnemental. Monsieur Serge Ferrand ajoute que les documents imprimés sont aussi disponibles à la Caisse sur demande.

#### 3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Monsieur Christian Pelletier invite madame Andréanne Moreau, présidente du comité Coopération, à présenter le bilan 2022 des engagements de la Caisse dans son milieu.

Cette dernière présente les montants totaux investis dans le milieu, incluant les programmes offerts par le Mouvement Desjardins, dont le Fonds du Grand Mouvement, le Fonds C et les programmes de finances solidaires. Elle souligne que 83 % de ces investissements ont bénéficié à la clientèle jeunesse.

Concernant la répartition des dons et commandites, ainsi que du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), madame Moreau mentionne que pour l'exercice financier 2022, une somme de 246 934 \$ a été retournée dans la communauté, dont 147 418 \$ provenant du FADM.

Madame Moreau poursuit avec la présentation des priorités d'investissement spécifiques à la Caisse, lesquelles ont été établies à la suite des consultations effectuées par la Caisse auprès de ses membres en 2021. Six projets régionaux ont aussi bénéficié du soutien financier du Fonds du Grand Mouvement en 2022, pour une somme de 1 303 000 \$, sans oublier l'appui financier de la Caisse à travers d'autres initiatives locales.

Par la suite, madame Moreau mentionne que des personnes ont été invitées pour partager leur expérience avec notre institution et pour témoigner de l'importance de Desjardins dans la réalisation de projets structurants. Cette dernière cède ensuite la parole au directeur général.

Monsieur Serge Ferrand présente les invités et il les invite à se diriger vers la tribune afin de participer à un panel portant sur l'engagement de la Caisse dans son milieu. Il s'agit des personnes suivantes :

*Monsieur (retiré), (titre)*  
*(Raison sociale retirée)*

*Monsieur (retiré), (titre)*  
*(Raison sociale retirée)*

*Monsieur (retiré), (titre)*  
*(Raison sociale retirée)*

Sous l'animation de monsieur Ferrand, les panélistes partagent leur expérience. Ils expliquent de quelle façon la contribution de la Caisse a permis la réalisation de leurs projets, lesquels profiteront durablement à la communauté.

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Christian Pelletier mentionne que le conseil d'administration souhaite répondre aux questions de l'assemblée. Les membres sont invités à soumettre leurs questions ou commentaires.

Monsieur (*retiré*)

Monsieur (*retiré*) s'informe des moyens utilisés par la Caisse pour promouvoir l'assemblée générale annuelle.

Monsieur Christian Pelletier rappelle quelques-uns de ces moyens, dont l'affichage dans nos établissements, une publication sur le microsite de la Caisse et dans le journal local, ainsi que la diffusion de messages radiophoniques.

Monsieur (*retiré*) mentionne qu'après vérification des quatre dernières éditions du journal, il n'a pas trouvé l'annonce. À ce propos, monsieur Serge Ferrand précise qu'il s'agit du journal Info Dimanche publié le 15 mars 2023.

#### 5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

Monsieur Christian Pelletier précise que les scénarios recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour l'ensemble des membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

##### 5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Monsieur Christian Pelletier invite monsieur Serge Ferrand à présenter la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels.

À la suite de l'intervention du directeur général, le président invite les membres à poser des questions ou à émettre des commentaires concernant cette proposition. Aucune interrogation n'est soulevée. La résolution suivante est donc adoptée :

##### Résolution

Il est proposé par monsieur (*retiré*) et appuyé par madame (*retirée*) que le scénario recommandé par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels, pour l'année se terminant le 31 décembre 2022, soit soumis au vote après les présentations et discussions de ce soir, à savoir :

<b>Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres<sup>1</sup></b>	<b>4 793 k\$</b>
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	38 566 k\$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM <sup>2</sup>	100 k\$
Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	9 k\$
<b>Solde des excédents à répartir   AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>43 468 k\$</b>
Affectation au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(222) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	(8 143) k\$
Affectation à la réserve générale	(35 102) k\$
<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0 \$</b>

<sup>1</sup> Inclut 1 763 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes.

<sup>2</sup> Net d'impôt.

## 5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 5.2.1 NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Monsieur Christian Pelletier mentionne que son mandat prend fin ce soir. Étant donné qu'il ne renouvelle pas sa candidature et en conformité avec le règlement, il agira à titre de président d'élection, n'étant pas candidat.

Étant donné que madame Andréanne Moreau est une personne candidate, madame Line St-Pierre agira à titre de secrétaire d'élection, en conformité avec le règlement.

### 5.2.2 RAPPORT DU COMITÉ MISE EN CANDIDATURE

Monsieur Christian Pelletier invite madame Line St-Pierre, présidente du comité Mise en candidature, à présenter le rapport du comité concernant les candidatures reçues.

Dans un premier temps, madame St-Pierre explique brièvement la démarche du Profil collectif enrichi. Elle mentionne que chaque année, le conseil d'administration établit des cibles de compétences et de représentativité que l'on appelle le Profil collectif enrichi. À partir de ces informations, le conseil d'administration détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ces critères sont communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures. Chaque personne candidate doit ensuite démontrer dans quelle mesure sa candidature vient enrichir la composition du conseil d'administration.

Par la suite, madame St-Pierre confirme que l'appel de candidatures a été diffusé dans le respect des exigences légales, pour une durée minimale de 20 jours à partir du 16 janvier 2023, de la façon suivante :

- Affichage dans nos établissements;
- Dépôt sur le microsite de la Caisse;
- Affichage dynamique;
- Bandeau courriel;
- Courriel personnalisé aux membres;
- Page Facebook de la Caisse;
- Messages radiophoniques;
- Journal local.

Pour la présente assemblée, quatre postes sont à pourvoir et la Caisse a reçu sept candidatures éligibles. Madame St-Pierre rappelle les critères recherchés par le conseil d'administration. Elle souligne qu'un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible à la Caisse.

### 5.2.3 PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

Monsieur Christian Pelletier invite chacune des personnes candidates à se présenter à l'assemblée, pour permettre aux membres de mieux les connaître. Il s'agit de :

- Madame Geneviève Doré;
- Monsieur Simon Lepage;
- Madame Andréanne Moreau;
- Monsieur André Morin;
- Monsieur Pierre Rivard;
- Monsieur Yvan Thibault;
- Madame Jacinthe Tremblay Roy.

#### 5.2.4 ÉLECTION PAR VOTATION (VOTE EN DIFFÉRÉ)

Monsieur Christian Pelletier communique les informations utiles afin que les membres puissent exercer leur droit de vote en toute connaissance de cause, en lien avec les éléments suivants :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;
- L'élection des membres du conseil d'administration.

#### 5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Monsieur Christian Pelletier mentionne que la période de votation sera ouverte dès la fin de l'assemblée de ce soir, pour une période de quatre jours, soit jusqu'au samedi 1er avril 2023 à 23 h 59.

### 6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Monsieur Christian Pelletier communique l'information utile concernant l'annonce des résultats du vote, lesquels seront confidentiels jusqu'au moment du dévoilement sur le site Internet de la Caisse. Cette étape mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif sur les propositions. Dans un tel cas, l'assemblée sera ajournée et reprise dans les prochains jours.

Le président remercie les membres pour leur participation à cette assemblée et tout spécialement pour leur confiance envers leur institution financière. Il remercie également le personnel de la Caisse, les partenaires de Desjardins, ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur engagement quotidien visant à toujours mieux servir les membres.

Monsieur Serge Ferrand profite de l'occasion pour adresser des remerciements particuliers à monsieur Christian Pelletier, soulignant son engagement au sein du conseil d'administration depuis les 17 dernières années, dont 8 ans à titre de président.

### 7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration :

#### **Proposition sur la répartition des excédents annuels (ristournes)**

97,07 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est donc ADOPTÉE.

752 membres ont exercé leur droit de vote.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 4 avril 2023 à 9 h 55.

CHRISTIAN PELLETIER  
PRÉSIDENT

ANDRÉANNE MOREAU  
SECRÉTAIRE

*(Ce procès-verbal est versé aux archives de la présente réunion.)*